

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Février 2021

DATE DE CONVOCATION 18/02/2021	L'an deux mille vingt et un, Mardi 23 Février à 18 h 30 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire
DATE DE PUBLICATION 26/02/2021	Étaient présents : MM. Stéphanie LOURTEL, Patrick MADI, Vanessa LEGAIGNEUR, Sabina BECK, Jean-Pierre GUILLEMOT, Antoine TRAINÉAU.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents excusés : Alain CAILLIOT, ayant donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN Séverine PERRIER, ayant donné pouvoir à Vanessa LEGAIGNEUR Philippe CORTES, ayant donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN Julie MARCQ-VADAINÉ, ayant donné pouvoir à Sabina BECK Manuel BATAILLE, ayant donné pouvoir à Patrick MADI Jennifer ALVES DA CUNHA, ayant donné pouvoir à Antoine TRAINÉAU Denis LAZAROFF, ayant donné pouvoir à Sabina BECK Formant la majorité du conseil en exercice.
EN EXERCICE PRÉSENTS VOTANTS	14 7 14 SECRÉTAIRE : Antoine TRAINÉAU

Ouverture de séance à 18 h 30.

Un scrutin a eu lieu, Antoine TRAINÉAU est nommé secrétaire de séance.

Après l'envoi du compte-rendu de la dernière réunion en date du 26 Janvier 2021 à chaque élu, Robert de Kervéguen demande si quelqu'un a des remarques à formuler. Aucune observation n'est faite, le compte-rendu est approuvé.

Signature du procès-verbal du 26 Janvier 2021

Il est alors demandé à l'ensemble des conseillers municipaux de parapher et signer le procès-verbal de séance du conseil municipal du 26 Janvier 2021.

Monsieur le Maire informe du décès de Corinne BEAUJEAN, ancienne employée de mairie durant de nombreuses années, suite à une longue maladie. Corinne avait en charge l'accueil du public, la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité ainsi que le périscolaire. Il tient à lui rendre hommage et la remercier pour sa gentillesse, son dévouement, toujours joyeuse, disponible et prête à rendre service. L'accueil dans une mairie est essentiel, c'est souvent le premier point de contact dans une commune, et grâce à elle la mairie de Vigny a toujours eu une excellente réputation.

DÉLIBÉRATIONS

Réfection de l'église – Avenants au marché pour travaux supplémentaires Délibération 2021_02_01 (rapporteur Robert de Kervéguen)

Les travaux supplémentaires de la réfection de la couverture de la flèche de l'église présentés lors du dernier conseil municipal nécessitent la prise d'avenants pour les lots 01, 02 et 03 comme suit :

Lot 01 – Installation de chantier – Echafaudage

Avenant 1 : Pose échafaudage pour rejointoiement des pierres côté de la tour de l'escalier

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| - Avenant 1 : | 9 871,00 € ht (11 845,20 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 14,34 % du marché initial |
| - Marché initial : | 68 842,00 € ht (82 610,40 € ttc) |
| - Nouveau montant du marché | 78 713,00 € ht (94 455,60 € ttc) |

Lot 02 – Maçonnerie – Pierre de taille

Avenant 1 : Rejointoiement des pierres côté de la tour de l'escalier et du tympan de la porte d'entrée de l'église

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| - Avenant 1 | 18 614,65 € ht (22 337,58 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 31,92 % du marché initial |

Avenant 2 : Mise en sécurité de l'angle du bas côté sud de l'église

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| - Avenant 2 | 1 737,18 € ht (2 084,62 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 2,98 % du marché initial |

Avenant 3 : Mise en sécurité du pignon de la sacristie côté rue

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - Avenant 3 | 4 752,93 € ht (5 703,52 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 8,15 % du marché initial |
| - Marché initial : | 58 317,91 € ht (69 981,49 € ttc) |
| - Nouveau montant du marché | 83 422,67 € ht (100 107,20 € ttc) |

Lot 03 – Charpente

Avenant 1 : Travaux d'urgence du plancher du beffroi

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| - Avenant 1 | 3 685,00 € ht (4 422,00 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 5,18 % du marché initial |

Avenant 2 : Réfection de trois des lucarnes de l'horloge

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| - Avenant 2 | 7 674,00 € ht (9 208,80 € ttc) |
| - % d'écart introduit par l'avenant | 10,79 % du marché initial |
| - Marché initial : | 71 147,50 € ht (85 377,00 € ttc) |
| - Nouveau montant du marché | 82 506,50 € ht (99 007,80 € ttc) |

Soit un total de 46 334,76 € HT par rapport au marché initial soit + 13,79 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants avec les entreprises concernées ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- **Dossier de réhabilitation de la mairie** (rapporteur Robert de Kervéguen)
Suite aux difficultés rencontrées avec le précédent architecte (dossier et chiffrage des travaux incomplets), une mise en demeure de résiliation lui a été adressée.
Un nouvel architecte reprend en charge le projet en la personne de Monsieur Pons architecte qui connaît très bien notre territoire du Vexin pour avoir travaillé avec beaucoup de collectivités.
Une rencontre est prévue le 5 Mars avec le Maire et Patrick Madi et Philippe Cortes.
- **Travaux sans autorisation au 1 Impasse de Baunes** (rapporteur Robert de Kervéguen)
D'importants mouvements de terre ont été constatés à cette adresse.
Deux courriers de la mairie ont été adressés au propriétaire des lieux, restés sans réponse.
Ces volumes de terre sont retenus en limite séparative par des planches. Des nombreuses photos, ainsi qu'un état de la situation, ont été transmis au pôle urbanisme intercommunal.
Une rencontre sur place est prévue mercredi 3 Mars à 16h00 avec le propriétaire et le service instructeur.
Parallèlement, les voisins et à juste titre se sont inquiétés de cette situation, Monsieur le maire les a encouragés à saisir le conciliateur.

Interventions des responsables des commissions municipales

- **Commission travaux** (rapporteur Patrick Madi)
 - . Des travaux de mise en conformité ont été réalisés sur l'escalier de l'école, avec l'ajout d'une main courante amovible ;
 - . Un éclairage sur trois est coupé à 21h au lieu de 23h.
 - . Réhabilitation des logements de la Gaudière : Monsieur Weckmann, assistant à maître d'ouvrage s'est rendu sur les lieux et confirme que le projet sera de transformer ces deux logements en un duplex qui sera beaucoup plus fonctionnel;
 - . Un cahier de suivi des travaux est à disposition en mairie, dans l'armoire des élus ;
 - . Patrick Madi rappelle que les bâtiments et installations publiques sont soumises à des contrôles périodiques. Un tableau de suivi est en cours de mise à jour.
- **Voirie** (rapporteur Robert de Kervéguen)
 - . Les travaux **sur le trottoir** route de Rouen et rue Roland Vasseur sont prévus en Mars ;
 - . Le rebouchage des « nids de poule » sera réalisé par l'entreprise Colas. après la période d'hiver
 - . Une fissure sur voirie et déchaussement des pavés rue Yves de Kervéguen : notre assureur a été saisi afin qu'il soit mandaté un expert pour en connaître les causes.
Une réunion d'expertise est programmée le 3 Mars. Sera aussi présente la société EGA qui a réalisé les travaux de voirie, commanditée par l'aménageur du lotissement des Ormeteaux .
- **Commission animation** (rapporteur Stéphanie Lourtil)
 - . Une réunion de la commission s'est tenue le 17 Février ;
 - . Une fête communale avec méchoui et jeux est prévue le samedi 5 Juin ;
 - . Des animations sont également envisagées le samedi 13 juillet au soir, dans le même esprit que l'an passé.
 - . La promenade du Père Noël est maintenue cette année ;
 - . Le Téléthon sera organisé au collège.
- **Commission parc locatif** (rapporteur Stéphanie Lourtil)
 - . Logement vacant situé au-dessus de la Poste
 - . Une communication a été faite afin de faire connaître que ce bel appartement était à louer.

- **Commission information et communication** (rapporteur Antoine Traineau)
 - . Les consultations de l'application « Illiwap » sont en augmentation, soit 130 à ce jour.
 - . Des rencontres avec les différentes commissions communales sont en cours ;
 - . Les « Brèves » seront diffusées en Avril ;
 - . Un flyer « Covoit ici » sera bientôt diffusé par boitage aux habitants.

- **Commission école** (rapporteur Vanessa Legaigneur)
 - . Deux tableaux numériques ont été installés, coût de l'opération 7 268,35 € TTC subventionné à hauteur de 3 028 €.
 - . Les cours d'Anglais financés par la municipalité satisfont les familles, S'agissant des cours de sport qui étaient prévus, à ce stade pas de candidature retenue et la situation sanitaire actuelle complique les choses.
 - . Un projet de dématérialisation d'inscriptions scolaires, cantine, garderie est à l'étude pour la rentrée 2021.
Les familles pourraient alors inscrire leurs enfants sur le « portail familles » du logiciel « Delta Enfance ».
 - . Monsieur le Maire confirme l'importance de ce projet de dématérialisation qui allégera grandement nos services notamment la gestion de la cantine.
 - . Il insiste sur deux points :
 - . bien vérifier la protection des données personnelles sur ce logiciel
 - . un respect strict du délai d'annulation des déjeuners 48h avant.

- **Centre Communal d'Action Social** (rapporteur Sabina Beck)
 - . La campagne de vaccination contre le « covid 19 » s'est organisée.
Une liste d'une vingtaine de personnes enregistrées dans nos services a été transmise au centre de vaccination de Magny-en-Vexin, qui les a ensuite contactées afin de convenir d'un rendez-vous.

- **Commission Patrimoine** (rapporteur Robert de Kervéguen en l'absence d'Alain Caillot)
 - . projet de réhabilitation du chemin de Vernon (sur le tronçon qui longe le lotissement de la Gaudière).
Une réunion de la commission est prévue le 2 Mars, ainsi qu'une rencontre avec les riverains du Chemin de Vernon le 6 Mars ;
 - . Monsieur le maire tient à souligner que c'est une très bonne chose d'avoir prévu un temps d'échange avec les riverains. Ce projet comme tout projet ne fera pas l'unanimité, il convient d'entendre les remarques, les craintes qui pourraient être faites et les réponses à apporter. Le chemin sur ce tronçon a disparu au fil des années, mais ce chemin existe et Robert de Kervéguen tient à préciser qu'il l'a connu praticable, notre projet de le réhabiliter et le mettre en valeur sera poursuivi dans la concertation.
 - . Une journée éco-citoyenne est programmée le 20 Mars pour redécouvrir ce chemin de Vernon.

Intervention des délégués des EPCI

- **Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome SIAA** (rapporteur Vanessa Legaigneur)
La réunion a été annulée et repoussée à une date ultérieure.

- **PNR** (rapporteur Jean-Pierre Guillemot)
 - . Les ateliers de travail organisés dans le cadre du renouvellement de la charte donnent lieu à des échanges entre les différents participants.
 - . Il s'étonne des réactions, qui sont parfois très marquées et ne semblent pas toujours réalistes.

Robert de Kervéguen précise qu'ayant aussi participé à des réunions dans le cadre du développement économique il confirme que souvent on est beaucoup dans le conceptuel et loin de la réalité.

- **SMIRTOM** (rapporteur Jean-Pierre Guillemot)

. La pré-collecte engendre un coût très important pour la collectivité. A terme le SMIRTOM ne prendra plus en charge cette pré collecte : elle sera facturée aux communes et le coût ne fera qu'augmenter.

Robert de Kervéguen souligne que Vigny a été assez exemplaire sur le sujet, puisque à aujourd'hui une seule rue est concernée par la pré collecte : la rue des Saules

Une réunion est prévue sur place afin de trouver la meilleure solution, il y en a trois :

- création d'un espace de stockage de bacs en bout de rue: sachant que nous sommes près du château et de l'église, avec qui plus est un stationnement très tendu.
- chaque riverain apporte en bout de voie son bac et le retire ensuite
- une facturation de la pré collecte

Informations diverses

- La commission des Finances se réunira lundi 22 Mars
- Le prochain conseil municipal se tiendra le 30 Mars 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

